MARMANDE 5
2,23x2,23
28 mm

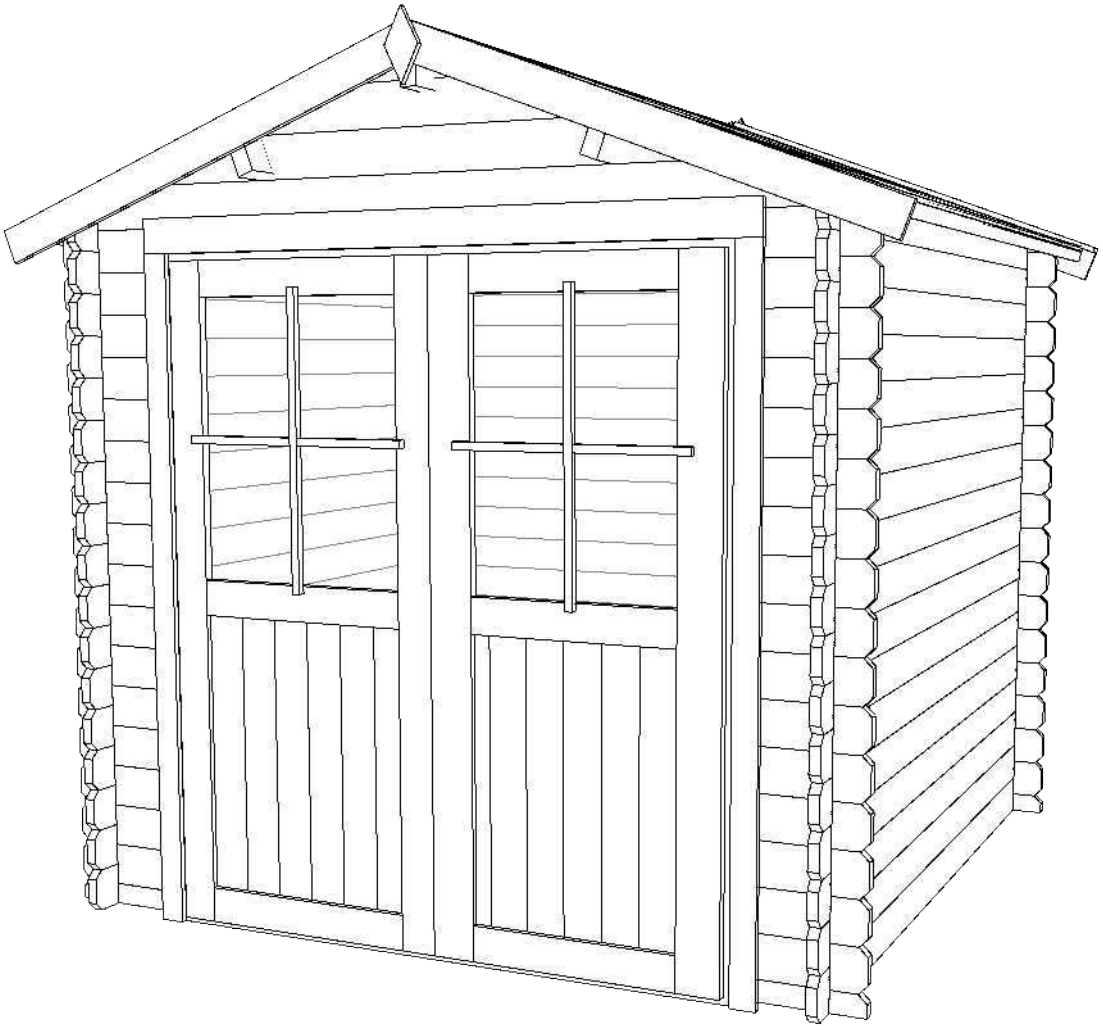

TOUSCHALETS
par Chalets Tendille

IMPORTANT !

Avant de démarrer le montage de votre abri, lisez attentivement les consignes de montage. Vous éviterez ainsi problèmes et pertes de temps. Vous pourrez commencer le montage après avoir identifié, analysé et groupé tous les éléments composants votre abri. Cette notice contient également des consignes d'entretien de votre abri qui vous seront utiles. Gardez le feutre bitumineux pendant plusieurs heures dans un endroit chauffé à minimum +10ºC avant de le découper. Le feutre devient fragile et cassant avec le froid.

CONSEILS AVANT MONTAGE

FORMULAIRE D'INSPECTION

L'abri de jardin que vous venez d'acheter a été fabriqué conformément aux normes de haute qualité. L'ensemble de la construction a été attentivement inspectée et emballée. Pour éviter tout problème potentiel pendant l'assemblage, effectué par vos soins ou par la société de construction de votre choix, nous vous recommandons de vérifier que les pièces de l'abri reçu sont conformément à la liste des pièces avant assemblage. Cette inspection doit être effectuée dans les 14 jours suivant la livraison sur le lieu de votre choix. Les demandes de garantie sont limitées à l'échange des matériaux défectueux. Les pièces de construction défectueuses qui ont d'ores et déjà été utilisées ou peintes sont exclues de la garantie de remplacement. Toute autre demande est exclue !

A l'aide de des instructions présentant chaque étape et des croquis fournis, vous pourrez facilement assembler votre abri de jardin.

ATTENTION !

L'abri de jardin que vous venez d'acquérir est un produit en bois durable. S'il est bien entretenu, ce produit restera longtemps en bon état et vous apportera satisfaction pendant de nombreuses années. Veuillez noter les points suivants :

- Conservez l'emballage jusqu'à fin de l'assemblage dans un lieu sec, mais non en contact direct avec la terre et protégé des conditions atmosphériques (humidité, soleil etc.). Ne conservez pas l'emballage dans une pièce chauffée !
- Les matériaux utilisés sont des produits naturels et leur qualité peut changer en fonction des conditions climatiques, en dépit du fait que les matériaux ont été séchés avant traitement. En choisissant le lieu où monter votre abri de jardin, assurez-vous que l'abri ne sera pas soumis à des conditions météorologiques extrêmes (zones de vent fort ou de chutes de neige abondantes) ; vous devriez sinon fixer l'abri au sol (avec des pièces d'encrage par exemple).

Traitement :

Le bois utilisé a fait l'objet d'un traitement de protection en imprégnation classe III. La couleur peut s'atténuer avec les variations climatiques. Ce traitement n'exclut pas un traitement plus approfondi et dans le temps.

- Une fois le montage terminé, nous vous recommandons de traiter l'abri de jardin à l'intérieur et à l'extérieur avec des traitements de protection choisis ou de le peindre.

- Nous vous recommandons fortement de traiter également les portes et les fenêtres d'un agent imprégnant pour bois incolore, à l'intérieur et à l'extérieur ! Autrement les portes et les fenêtres pourraient se tordre.

- Pour peindre, utilisez des outils et de la peinture haute qualité. Veuillez suivre les consignes d'utilisation et de sécurité du fabricant et du manuel d'application. Ne jamais peindre une surface par temps très ensoleillé ou pluvieux. Consultez un spécialiste pour les peintures adaptées au bois tendre non traité et veuillez suivre ses consignes.

La durée de vie de votre abri de jardin, comme pour de nombreux produits naturels, est soumise à la fréquence du traitement de protection.

- Vous pouvez ajouter une grille pour la ventilation de votre abri (non fournie).

Fondation :

Avant d'assembler l'abri, assurez-vous que les fondations sont planes, de niveau et fixées au sol. Vous pouvez couler une chape de béton ou utiliser des lambourdes par exemple (non illustrées).

Feutre bitumé :

Stocker verticalement dans un endroit sec à l'abri de la chaleur et du froid.

Le revêtement bitumineux n'est qu'un revêtement de toit temporaire. Une couverture étanche appropriée doit être placée sur le feutre bitumeux ou en remplacement de celui-ci (par exemple du shingle) dans un délai de deux semaines après pose.

Tri des pièces :

Chaque pièce correspond à un ensemble : **paroi avant, paroi arrière, paroi latérale gauche, paroi latérale droite, toiture, porte.**

Mettez les pièces à quelques mètres autour de la fondation pour garder un espace de travail suffisant.

Vérifiez que le nombre de pièces correspond à celui qui est indiqué sur la liste avant le montage.

ATTENTION !
Neige : La charge maximum sur le toit ne doit pas dépasser 75 kg/m2.

L'abri doit être monté sur une surface plane et de niveau.

Tout au long du montage, pensez à pré-percer avant de visser !
Manipulez le feutre bitumé avec précaution et de préférence avec des gants et des lunettes de protection pour ne pas le déchirer et vous protéger les yeux.

Garantie :

Si malgré tous nos efforts, vous avez des réclamations, veuillez présenter la facture à votre revendeur.

Rappelez-vous que le bois est un produit vivant et malgré les traitements en profondeur, le bois de construction entreposé à l'air libre peut rétrécir, gonfler, se déformer et même craquer.

Les altérations indiquées ci-dessous sont normales :
- Les nœuds développés dans le bois
- Les légers changements de couleur (qui n'ont aucun effet sur la durabilité du produit)
- Les fentes droites à la surface du plancher
- Des altérations causées par la chaleur comme des petites craquelures ou des fentes longitudinales qui n'ont aucun effet sur la structure de l'abri
- Les points de résine de 5 cm de long maximum
- Les torsions et les déformations si le matériau est toujours exploitable

Par temps sec, les nœuds peuvent tomber. Vous pourrez reboucher ces trous à l'aide d'un kit de réparation pour bois souple.
Ne vous inquiétez pas si des craquelures apparaissent par temps sec. Le bois est un matériau vivant subissant les changements de température et d'humidité. Les craquelures disparaissent si l'humidité augmente.
La garantie ne couvre pas les défauts apparaissant à la suite d'un traitement de protection insuffisant. La garantie couvre le remplacement des pièces défectueuses.

La garantie ne couvre pas :

1/ Les altérations au bois déjà peint (traité avec un agent de protection)
2/ Le toit et le plancher ayant sur leurs surfaces cachées des zones non planes, des différences de couleur et présentant des affaissements
3/ Les réclamations déposées à la suite d'une installation incorrecte de l'abri ou d'un affaissement de l'abri en raison d'une fondation effectuée de manière incorrecte
4/Les réclamations à la suite de changements volontaires effectués sur l'abri, tels que la déformation du bois et/ou des portes/fenêtres en raison d'un agent de protection inadapté, la fixation trop rigide de contrevents, les cadres de porte visés au mur etc.
5/ Neige : La charge maximum sur le toit ne doit pas dépasser 75kg/m2
Les réclamations couvertes par la garantie ne concernent que le remplacement de matériaux défectueux. Toutes autres demandes seront exclues !

NOMENCLATURE DES PIÈCES

Pos	Dimensions, mm h x b x l			Quantité (pc.)		Destination
3	28	55	2230	1	Madrier inférieur arrière	Mur B
3a	28	55	305	2	Madrier inférieur avant	Mur A
4	28	110	2230	50	Madrier arrière	Mur B,C,D
5	28	110	305	32	Madrier avant	Mur A
8	28	440	2230	2	Pignon façade arrière	Mur A, B
9	44	140	2230	1	Panne faîtière	Toit
9a	44	140	2230	2	Panne intermédiaire	Toit
10	12	625	1250	6	Plaque OSB	Toit
10a	12	355	1250	2	Plaque OSB	Toit
11	16	90	1300	4	Planche de rive	Toit
11a	16	65	1300	4	Planche sur toiture	Toit
12	25	35	2230	2	Latte sous toiture	Toit
12a	16	46	1820	4	Lame anti-tempête	Mur A, B
13	10	134	137	2	Losange de finition	Toit
16	16	65	1770	4	Encadrement porte vertical	Porte
16a	16	90	1760	2	Encadrement porte supérieur	Porte
17	15	29	750	2	Craisillon de la porte	Porte
17a	15	29	640	2	Craisillon de la porte	Porte
19				1	Porte	
19a				1	Porte	
L	44	64	1768	1	L	Cadre de la porte
R	44	64	1768	1	R	Cadre de la porte
T	44	64	1608	1	T	Cadre de la porte
B	15	27	1572	1	B	Cadre de la porte
20		3.5	40	242	Vis	Pour encadrement porte et fenêtres, plaque OSB, planches de rive, latte sur toiture, triangle
21		3	14	72	Clou	Pour feutre bitumé
22		3,5	35	18	Vis	Pour lattes sous toiture
23		3,5	25	6	Vis	
24		3	20	8	Vis	
25		M6	90	1	Vis serrure	Porte
26		2.5	16	4	Vis	
26a				2		
27				6	Charnières de porte	Porte
28			2290	3	Feutre bitumé	Toit
29				8	Vis	
29a				8	Rondelles	
29b				8	Vis	

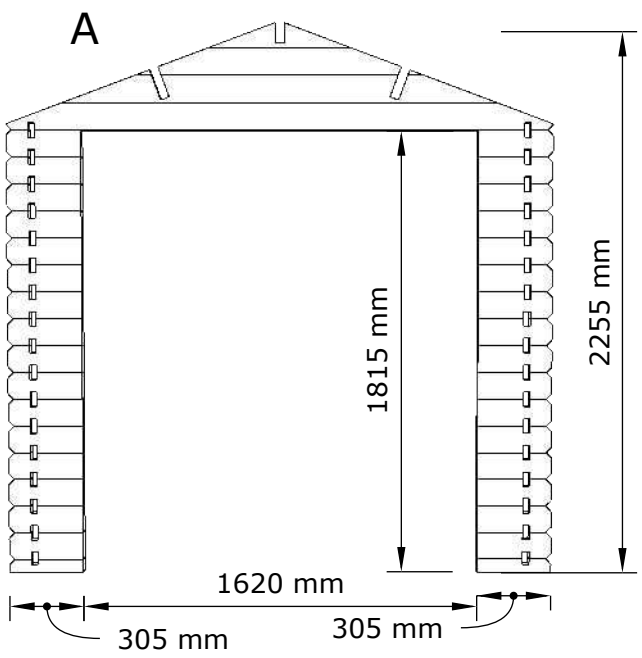
A
1815 mm
2255 mm
1620 mm
305 mm
305 mm

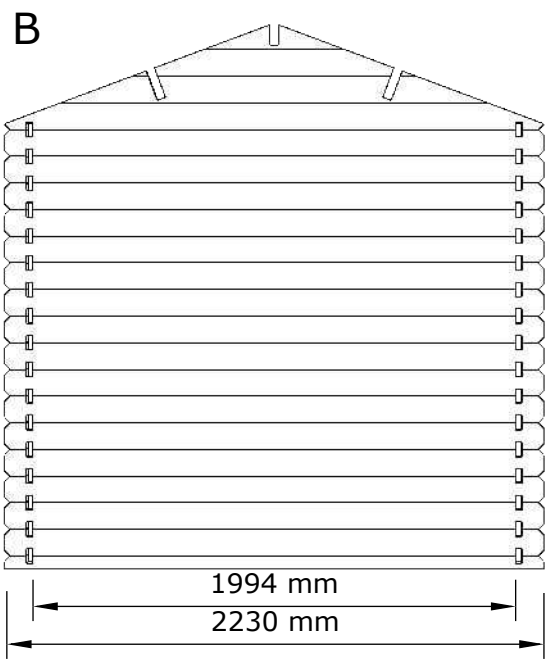
B
1994 mm
2230 mm

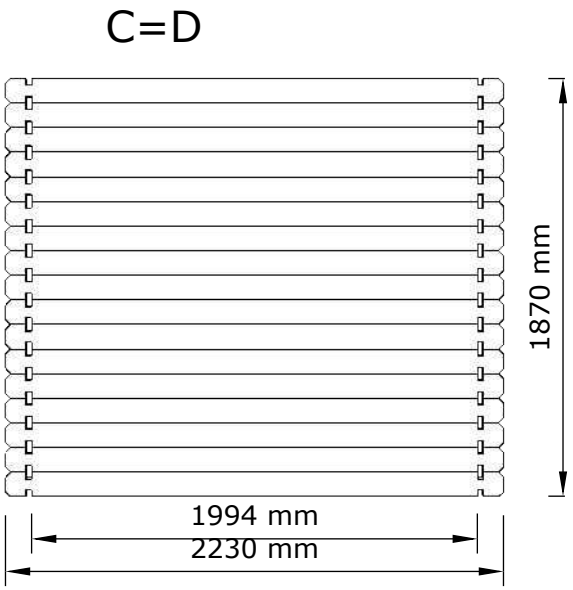
C=D
1870 mm
1994 mm
2230 mm

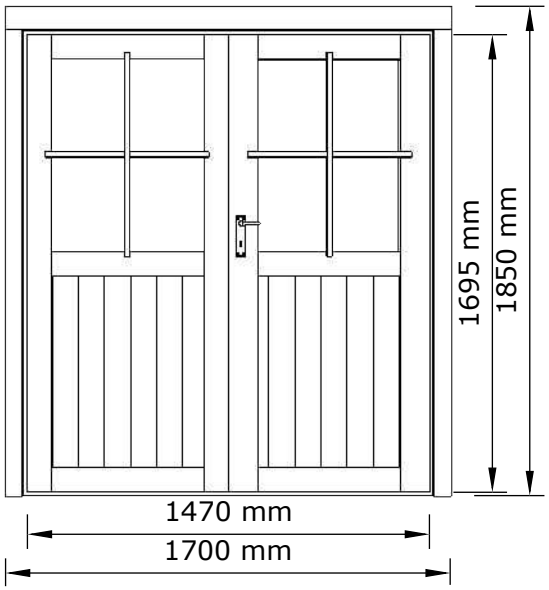
1695 mm
1850 mm
1470 mm
1700 mm

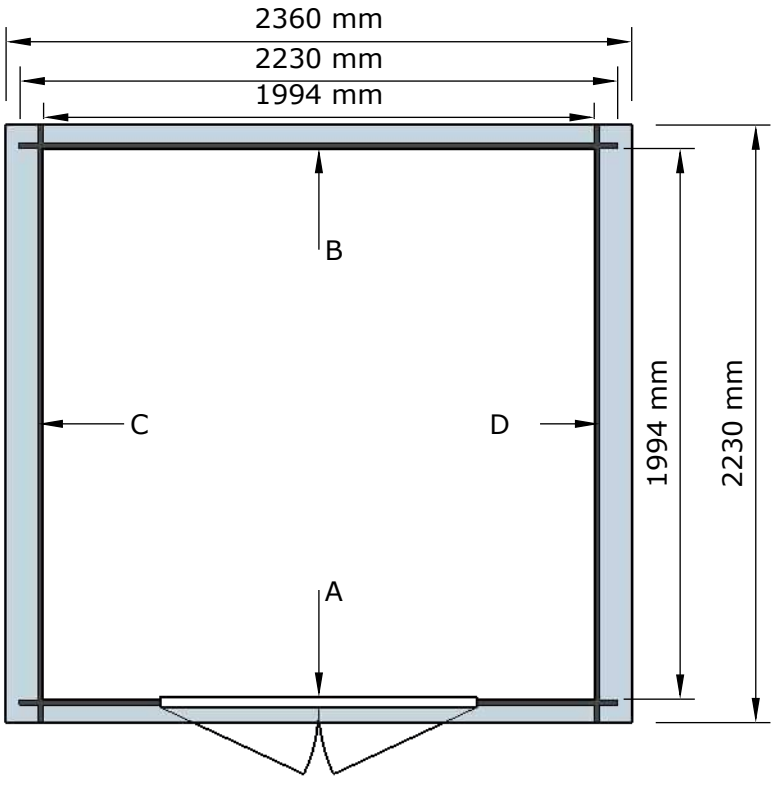
2360 mm
2230 mm
1994 mm
B
C
D
A
1994 mm
2230 mm

1.

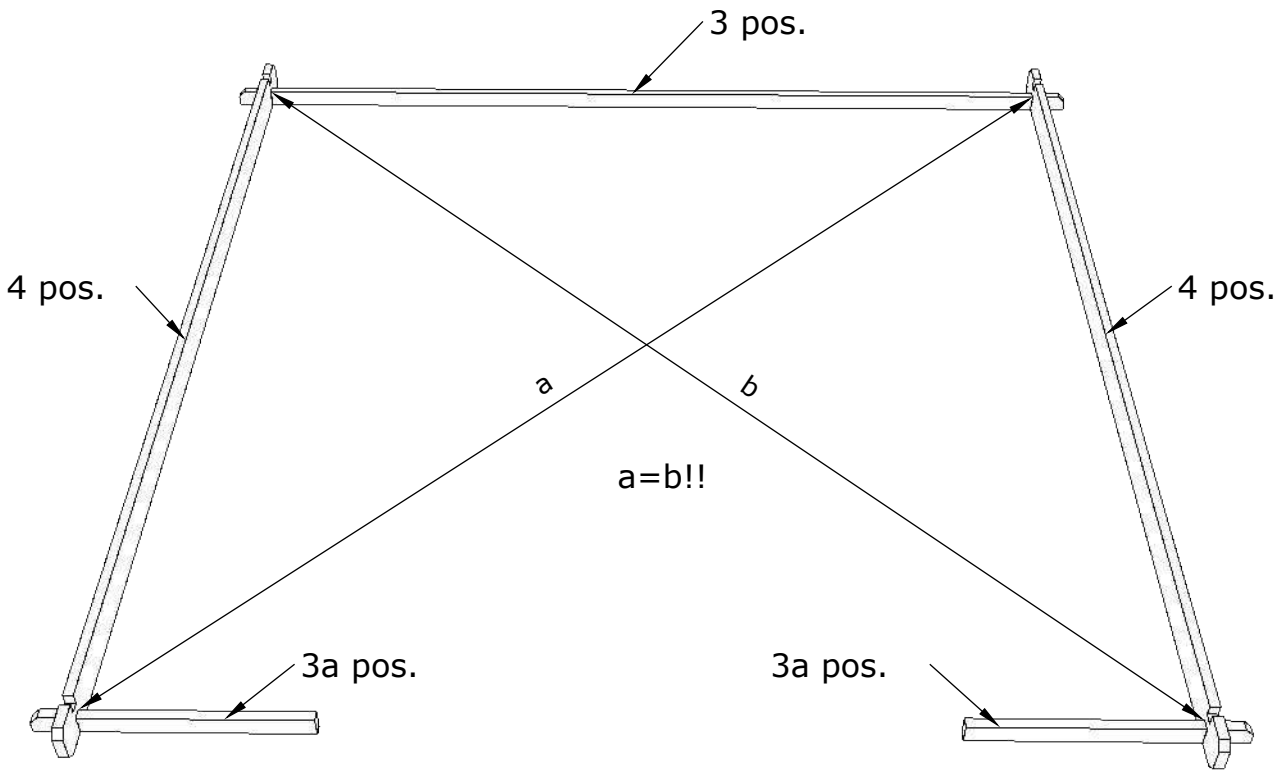

2.

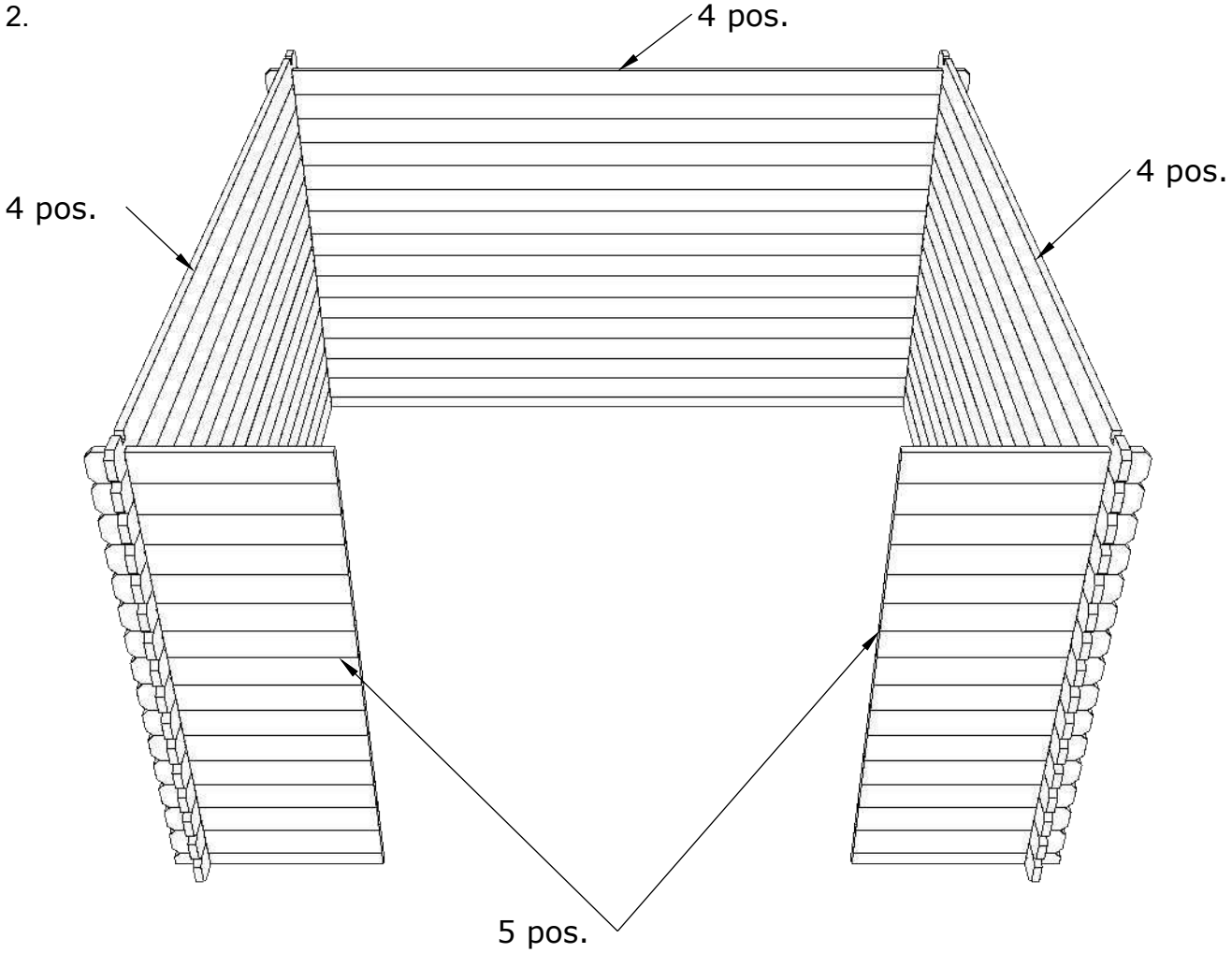

3.

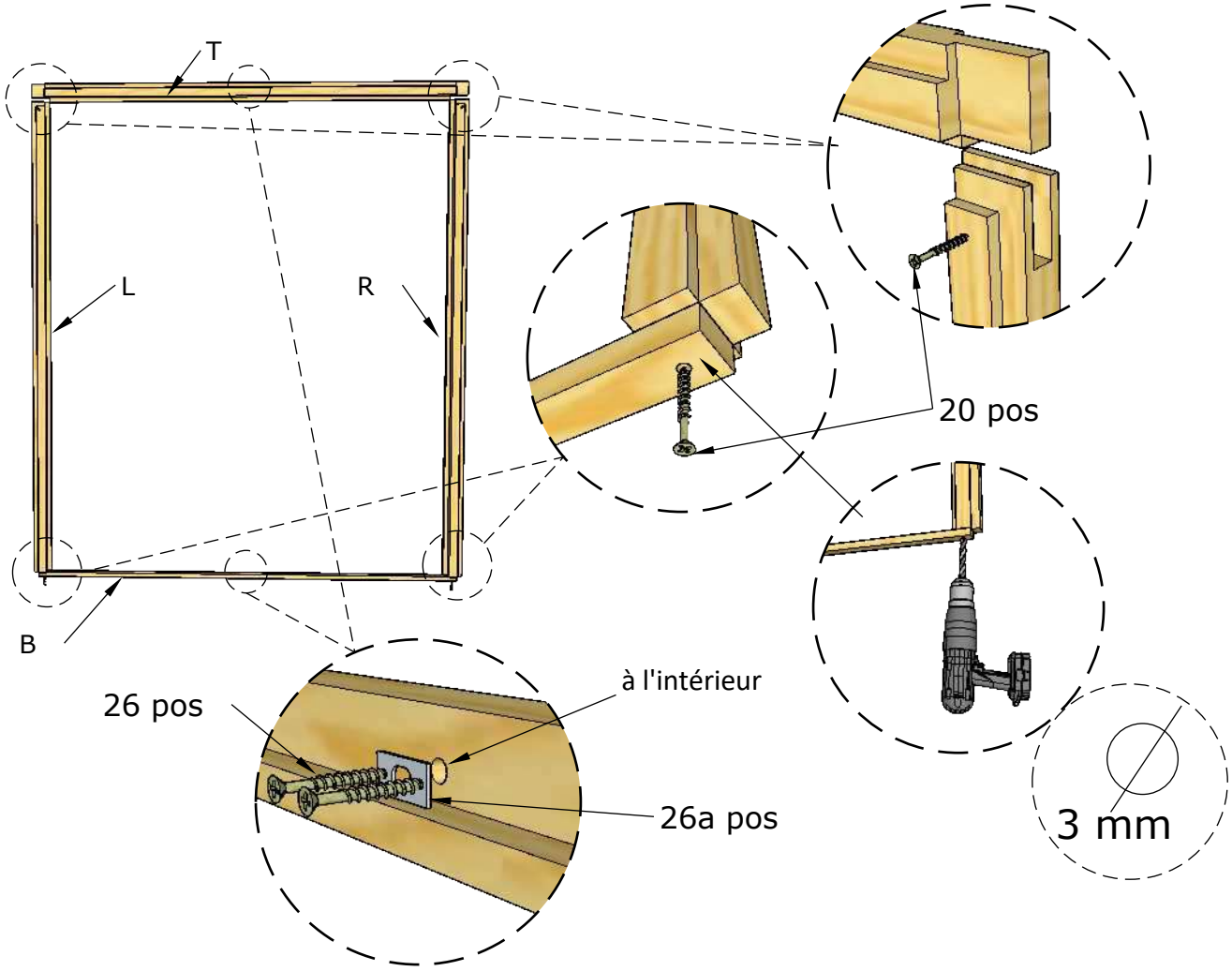

4.

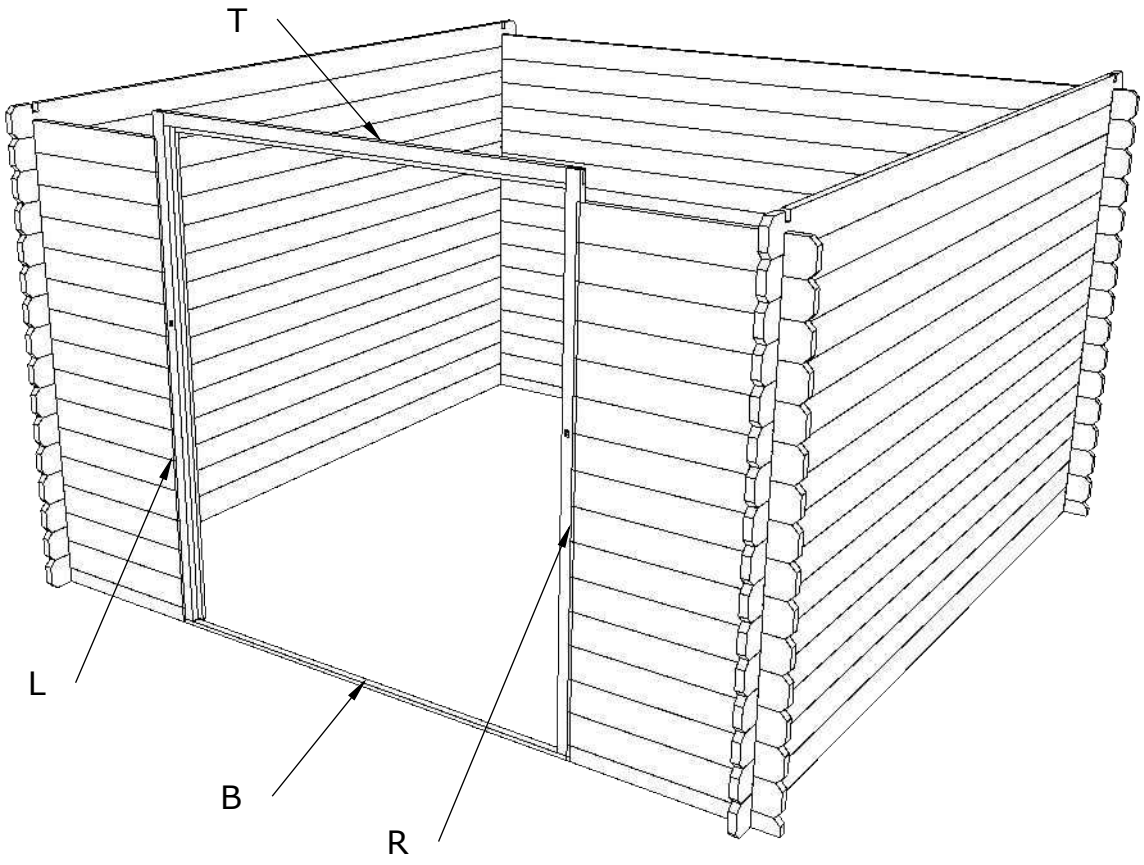

5.

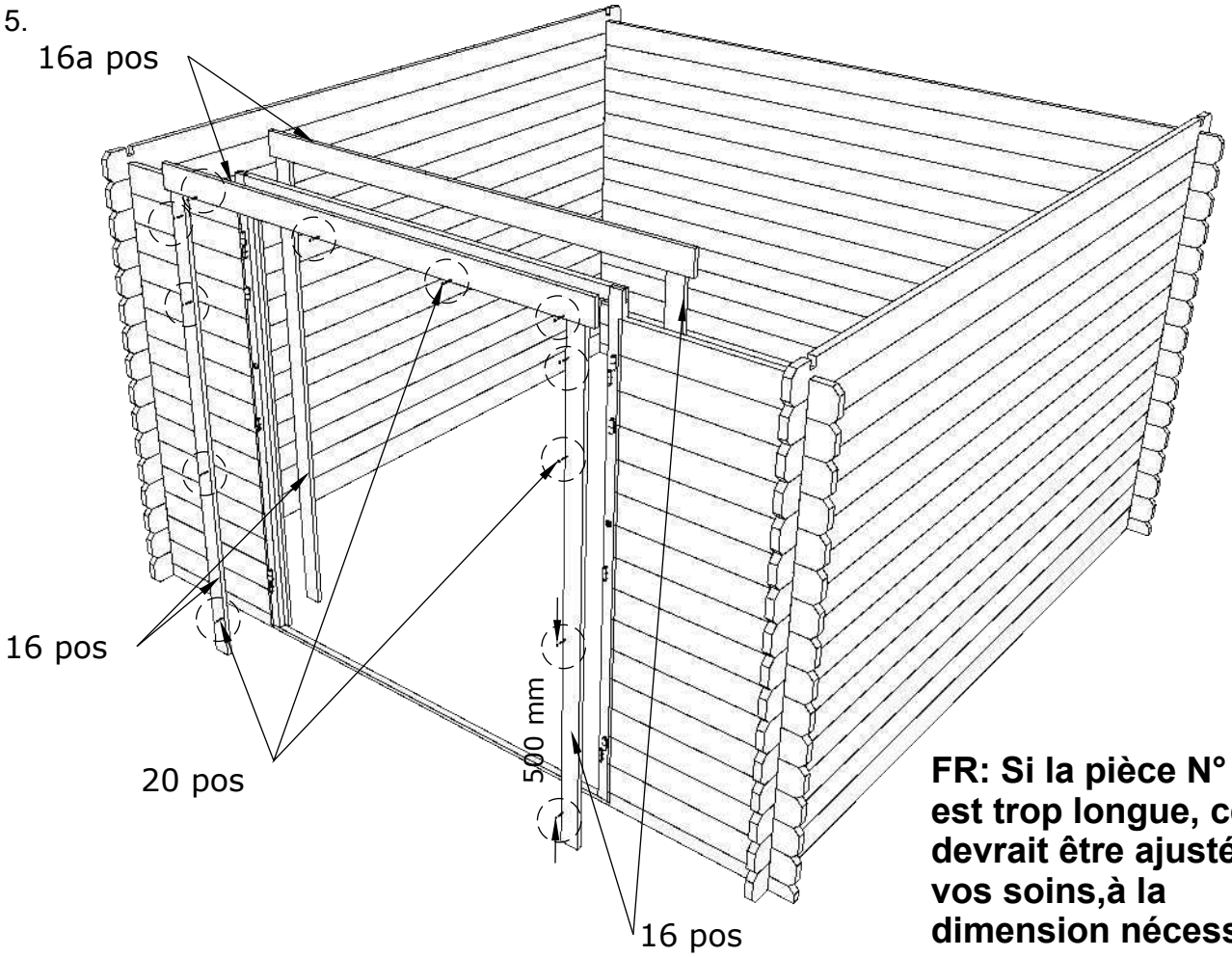

FR: Si la pièce N° 16 est trop longue, celle-ci devrait être ajustée par vos soins,à la dimension nécessaire, en la coupant.

6.

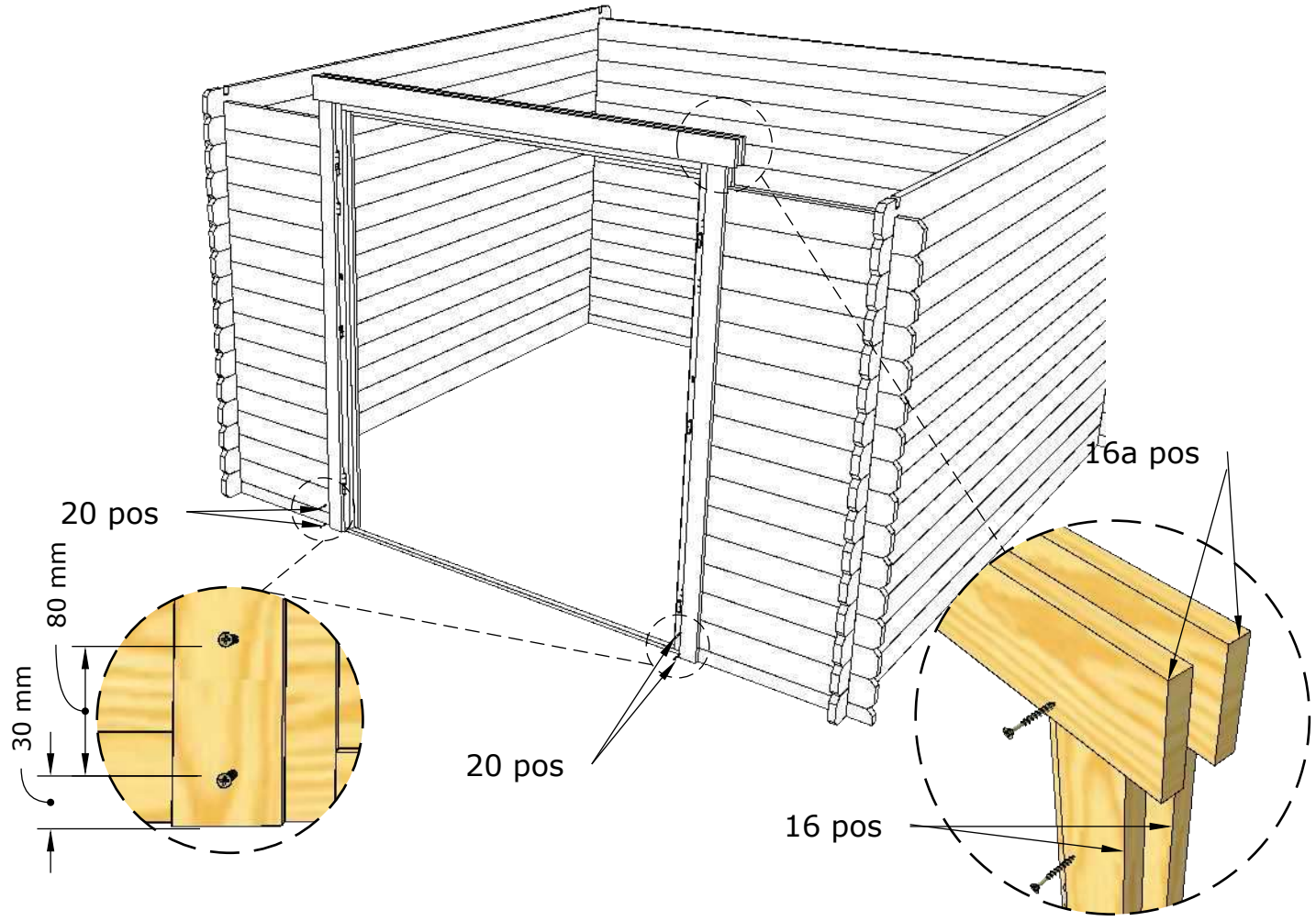

7.

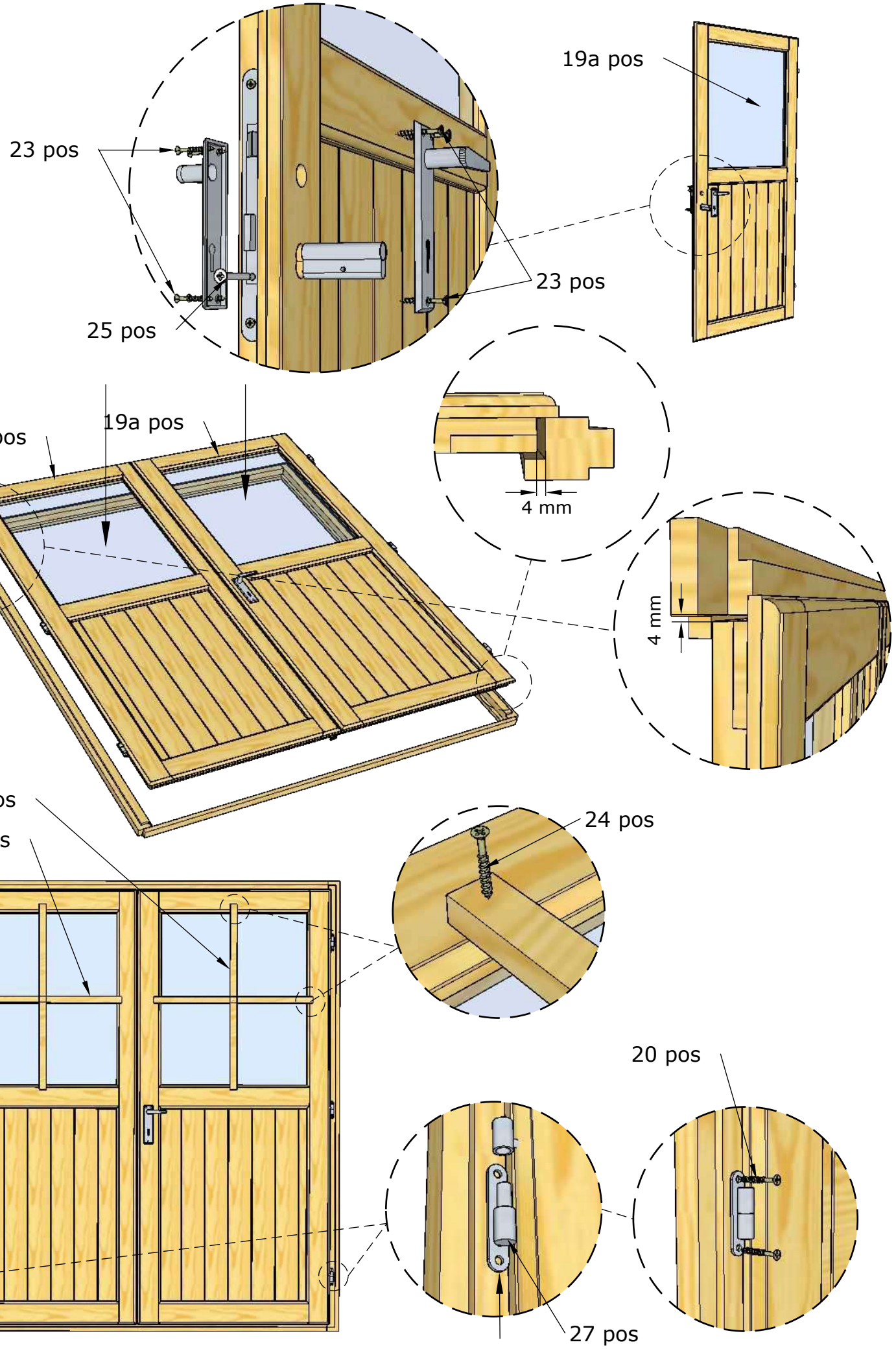
23 pos
25 pos
23 pos
19a pos
19 pos
19a pos
4 mm
4 mm
17 pos
17a pos
24 pos
20 pos
27 pos

7.

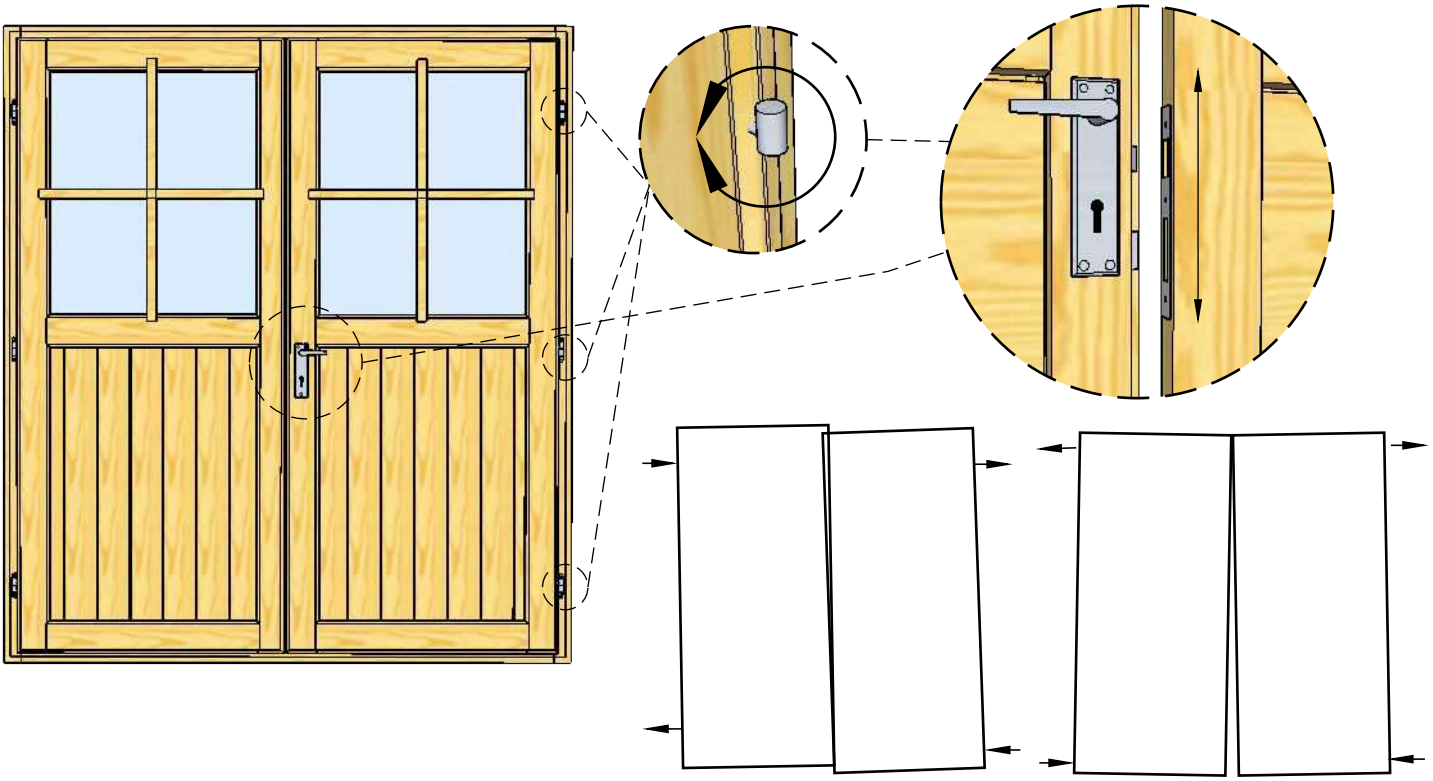

8.

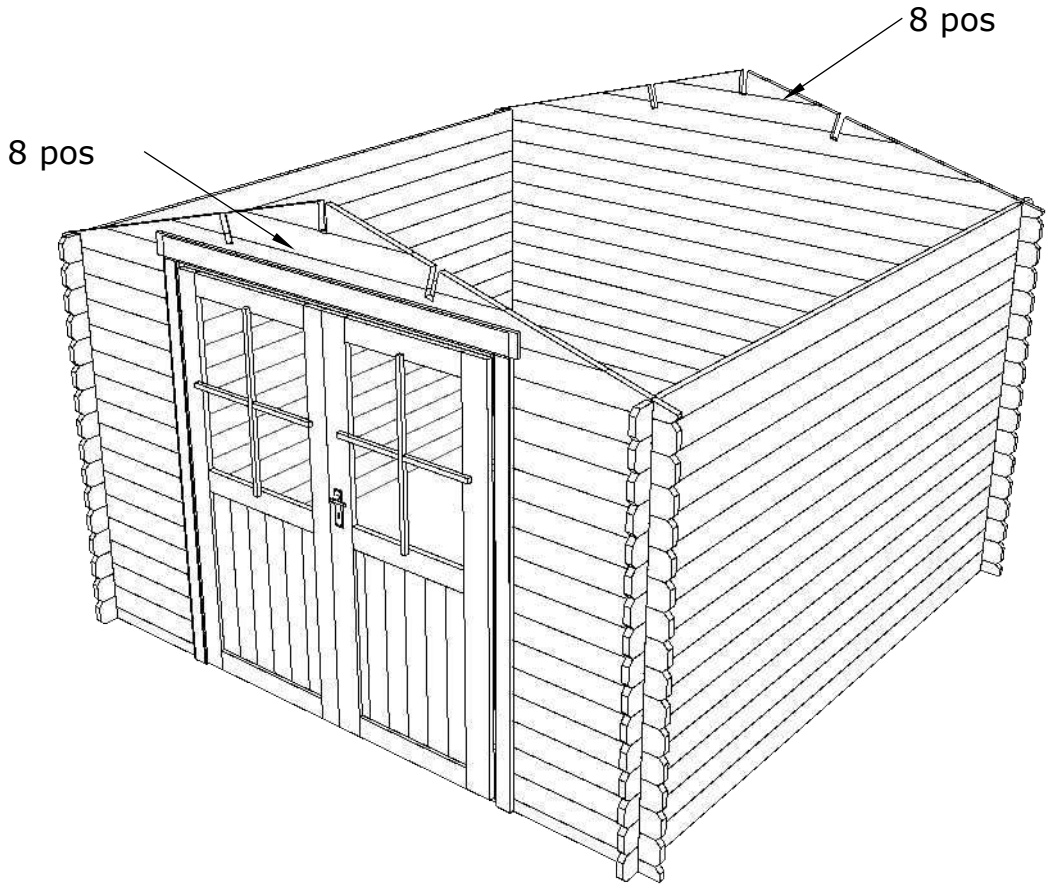

9.

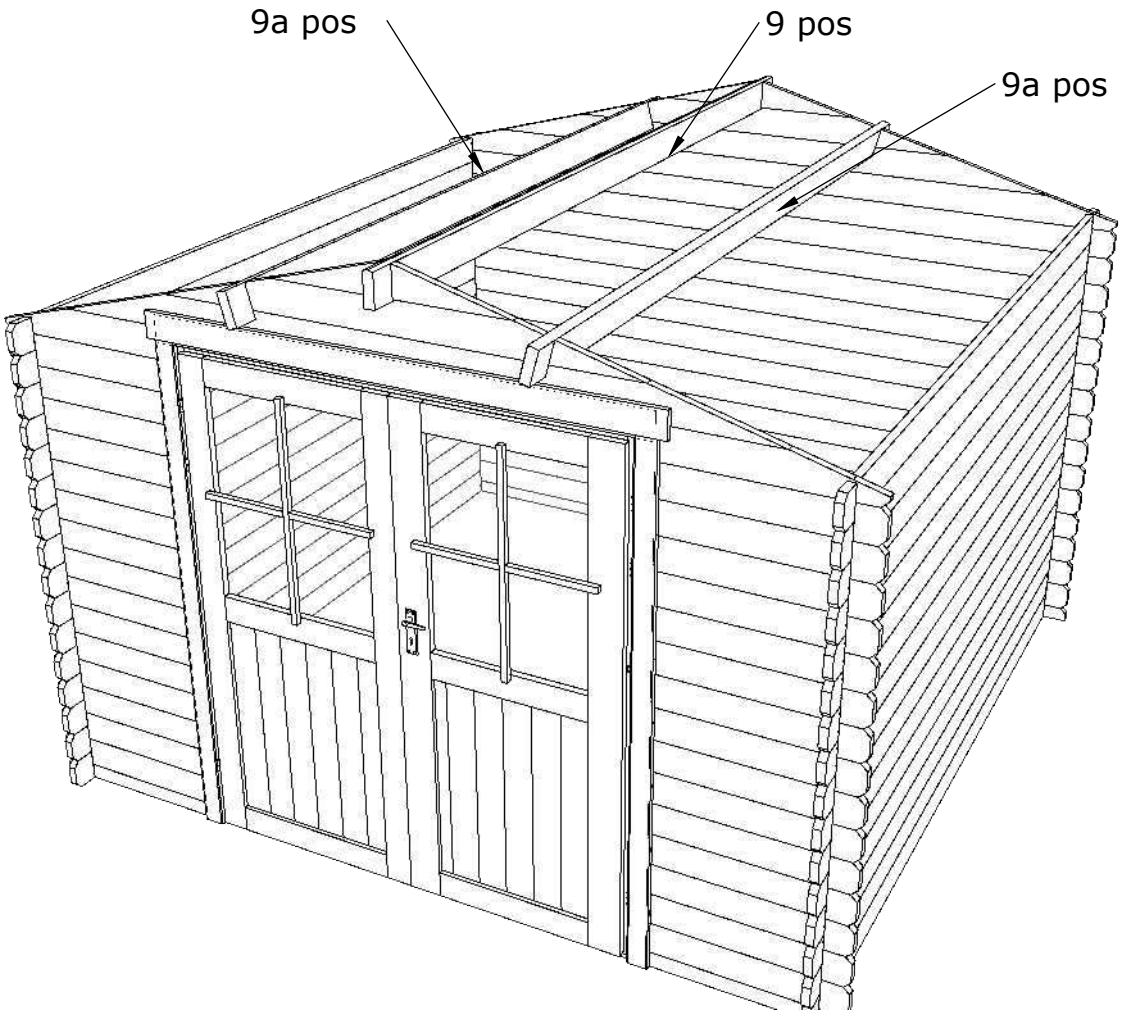

10.

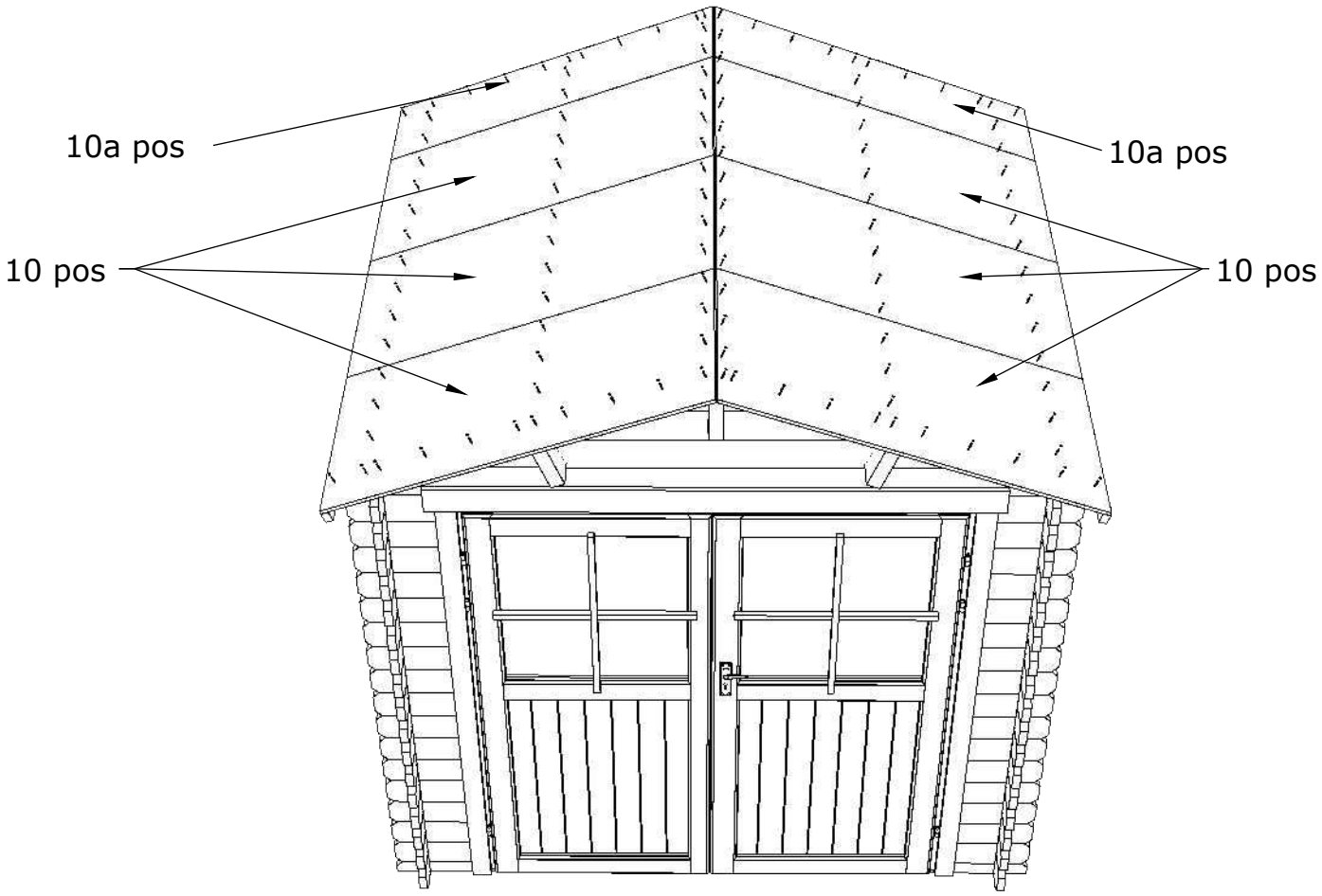

11.

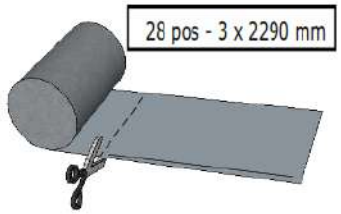

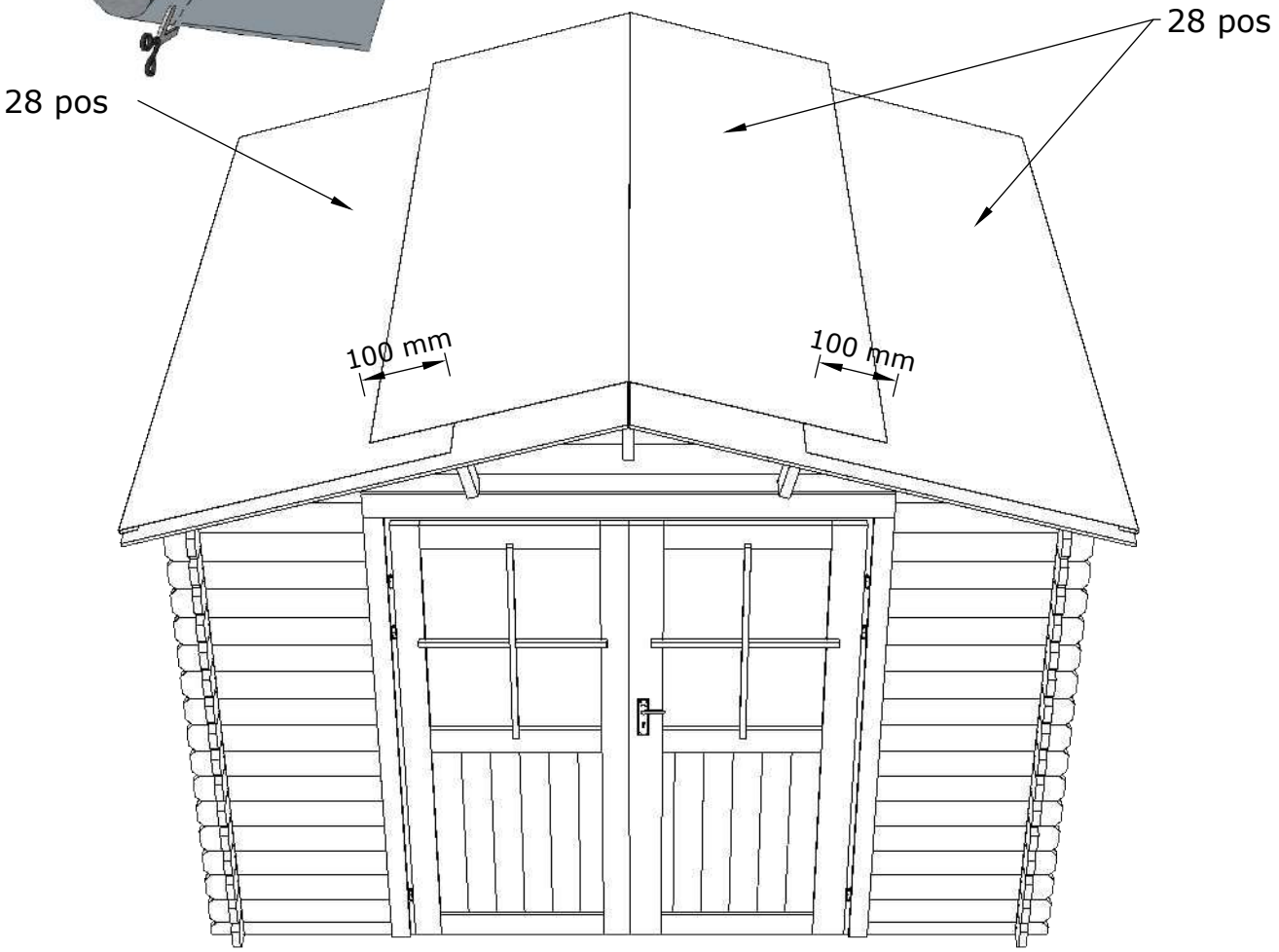

12.

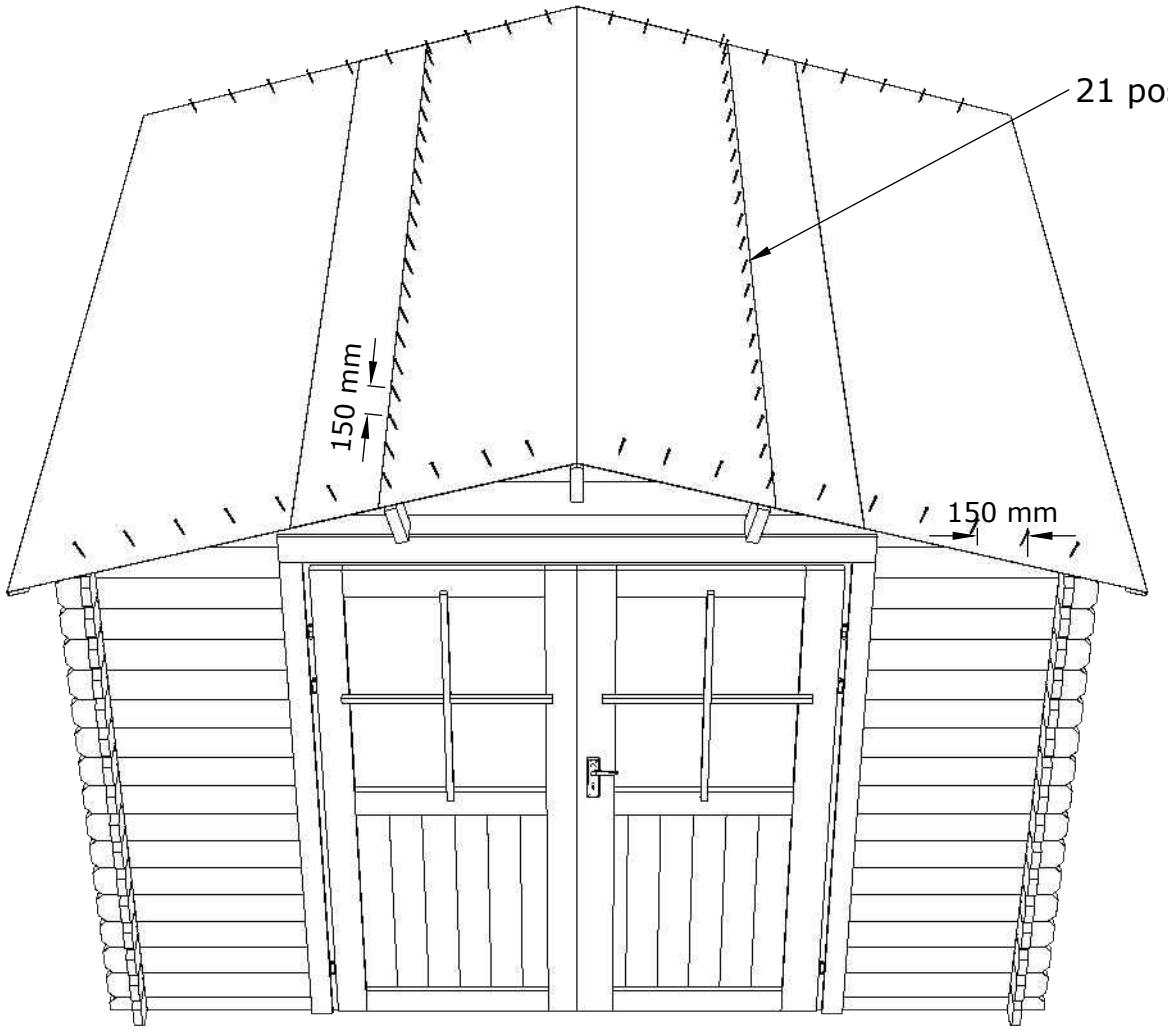

! Le revêtement bitumineux n'est qu'un revêtement de toit temporaire.

13.

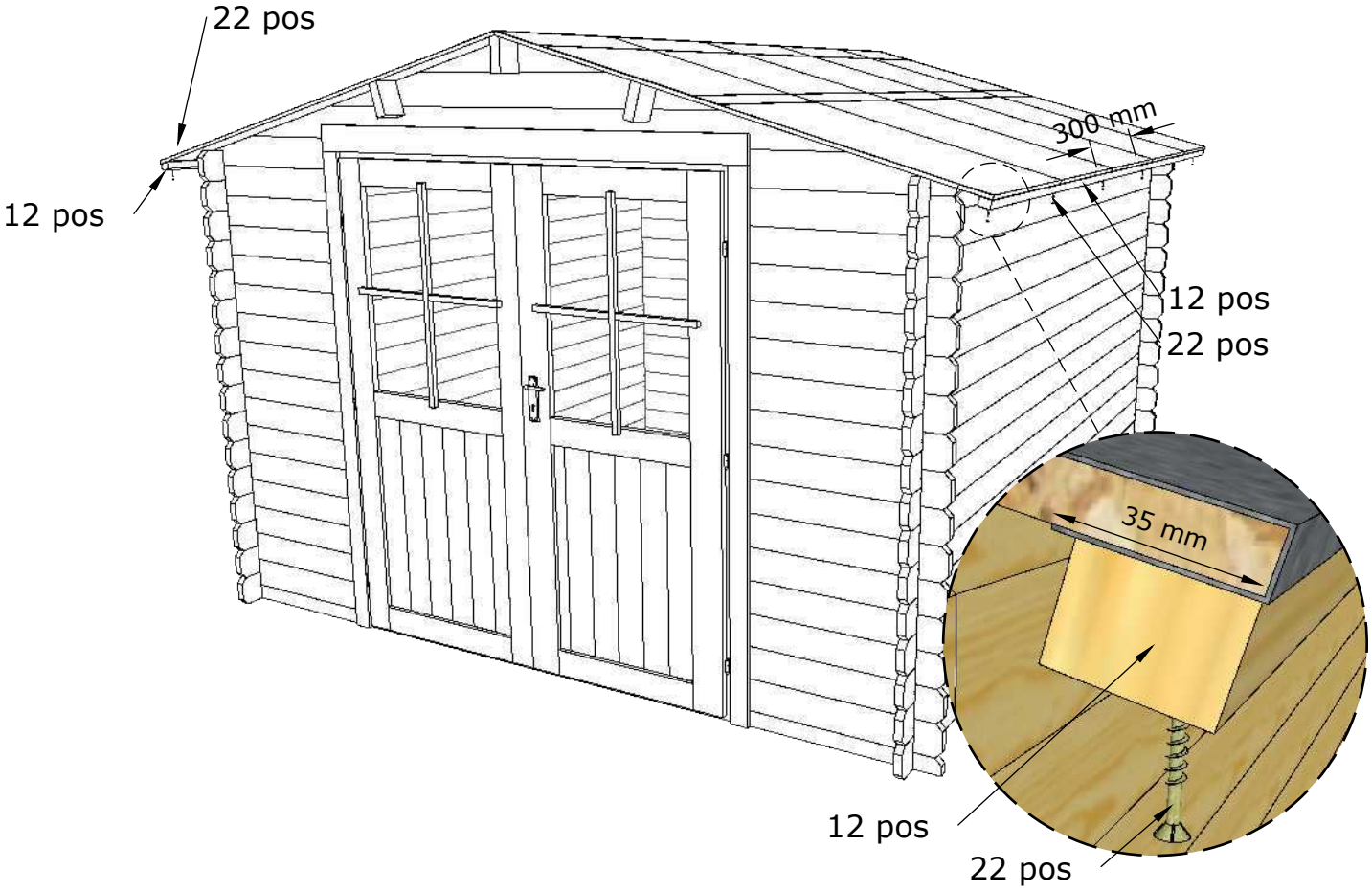
22 pos
12 pos
300 mm
12 pos
22 pos
35 mm
12 pos
22 pos

14.

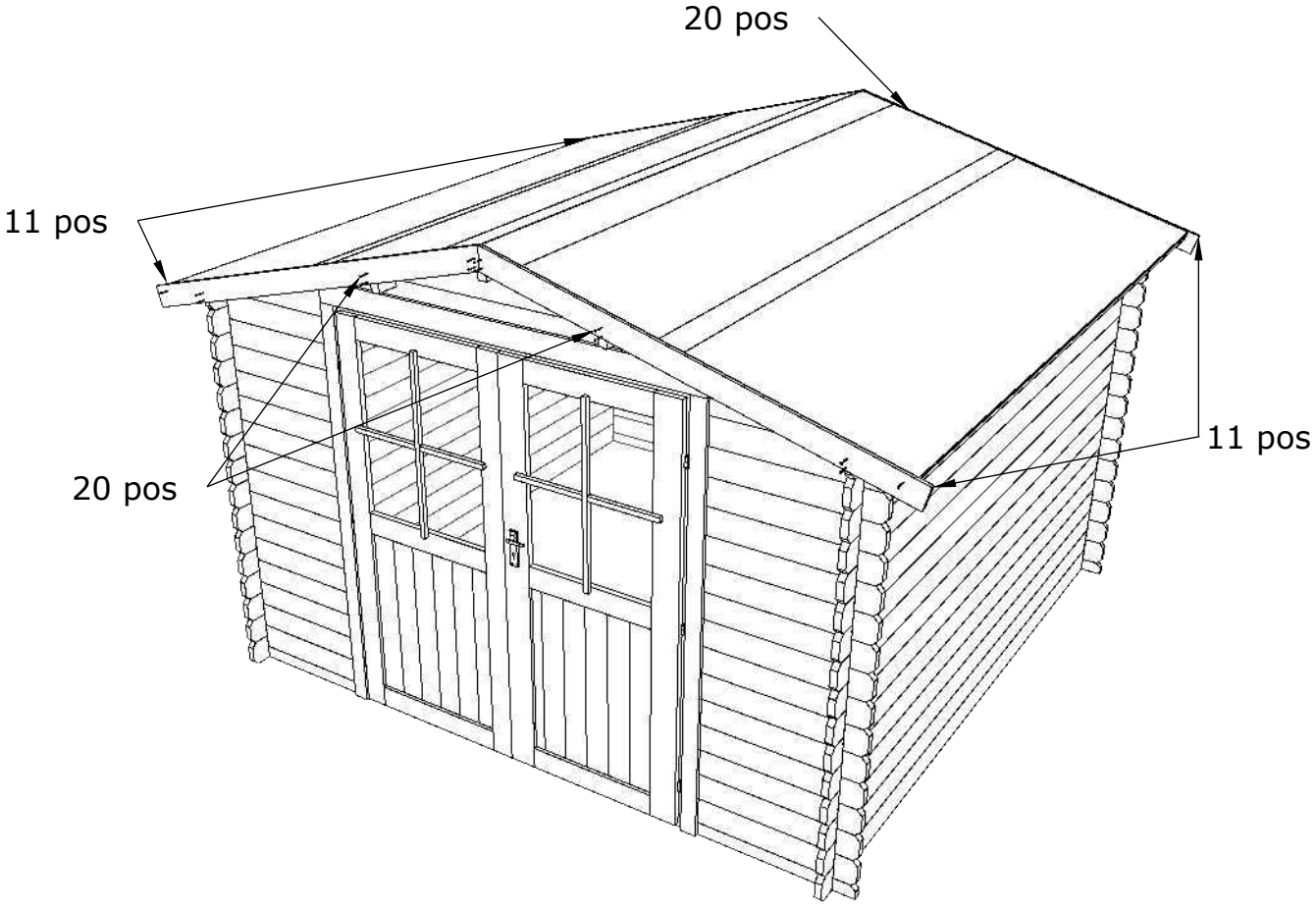
20 pos
11 pos
11 pos
20 pos

15.

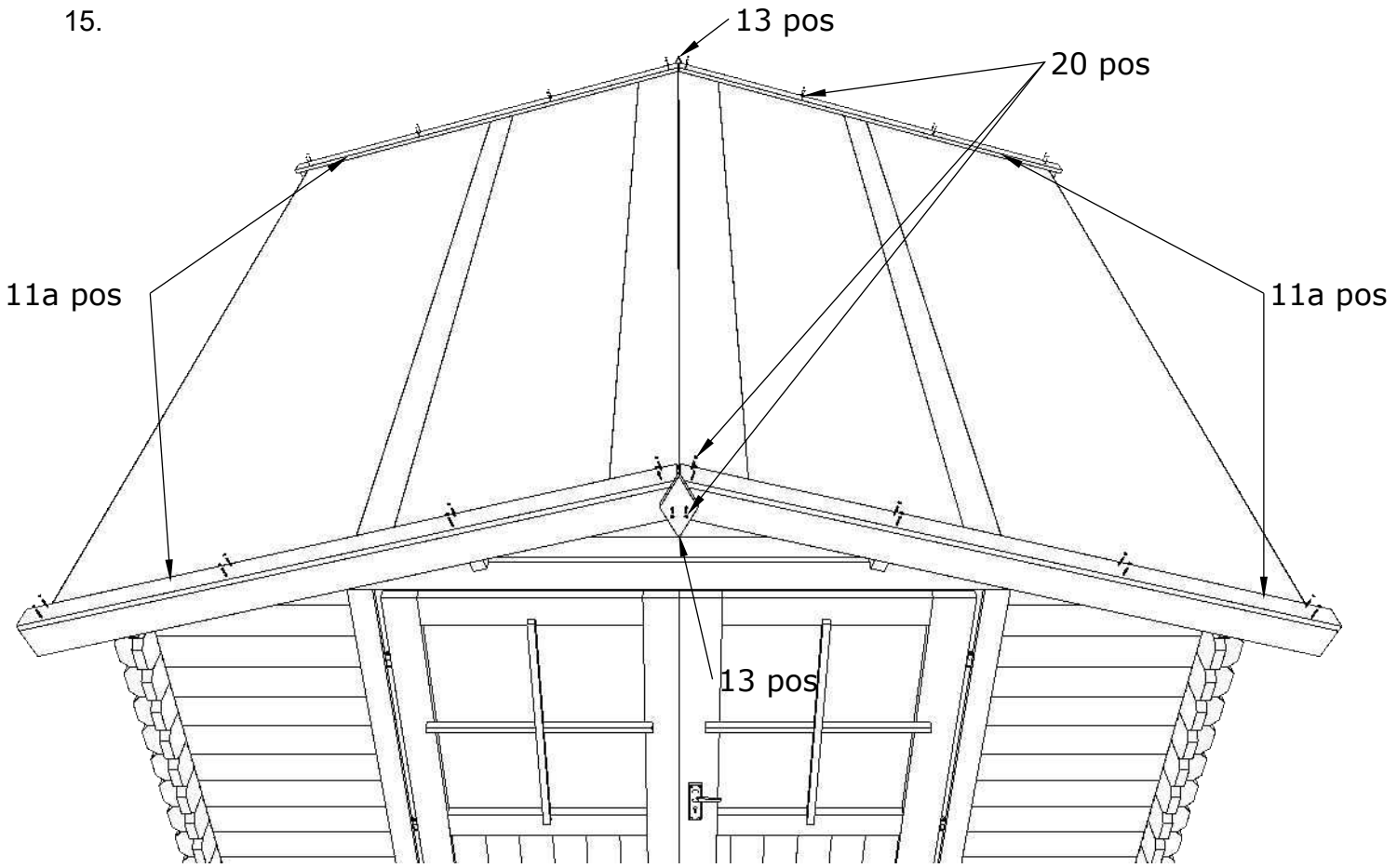

16.

A-B

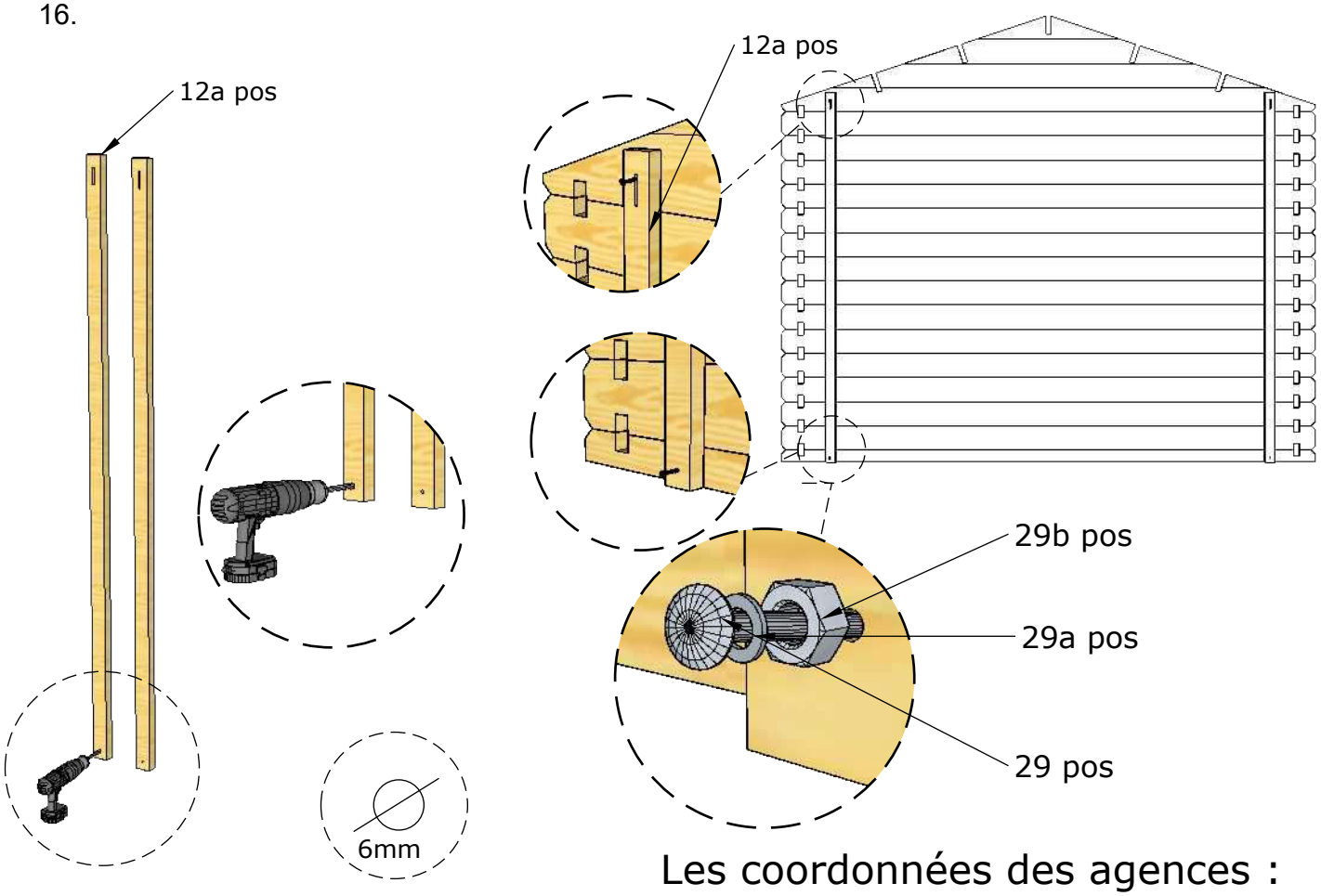

Les coordonnées des agences :

À propos des caractéristiques du bois et des défauts autorisés

Cher Client,

Le bois est un matériau naturel et écologique, il ne faut pas oublier qu'il n'est pas parfait et qu'il peut présenter des petits défauts tels que des fissures, des nœuds, des endroits non rabotés, des défauts visuels et des défauts naturels d'origine.





Qualité de traitement

Une partie de la surface est non rabotée : une légère rugosité au niveau des nœuds, des fibres ondulées peu visibles sur la surface de la planche. Il est autorisé de raboter une partie des côtés, si, après assemblage des deux planches, l'image générale n'est pas affectée.



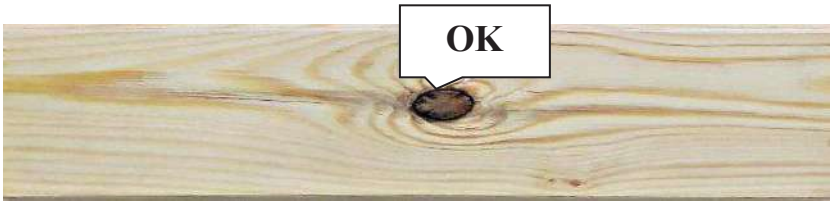





Nœuds

Les nœuds tombés partiellement et fendus sont autorisés sous condition qu'ils ne dépassent pas 20 mm sur la surface visible ou sur le bord de la planche.

La taille autorisée des nœuds solides, non séparés du bois, est d'un tiers de la largeur de la planche.

Les nœuds partiellement ou entièrement morts mesurant jusqu'à 15 mm sont autorisés.

Les nœuds tombés : des cas individuels de nœuds tombés dont le diamètre n'excède pas 15 mm sont permis. Au cours de la production, toutes les planches avec trous sont enlevées. Une faible quantité de nœuds peut également tombée lors de l'exploitation ultérieure.



Fissures

Les fissures de surface résultant du séchage de bois sont autorisées sur un seul coté.

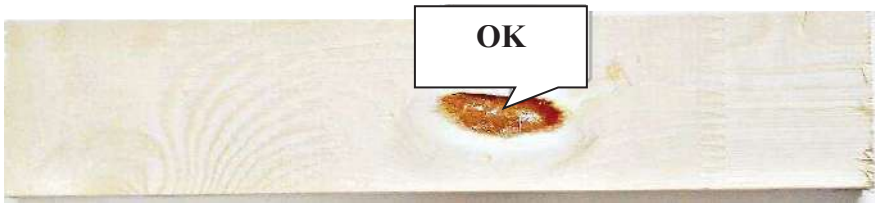

Poches de résine

Les poches de résine sont autorisées.

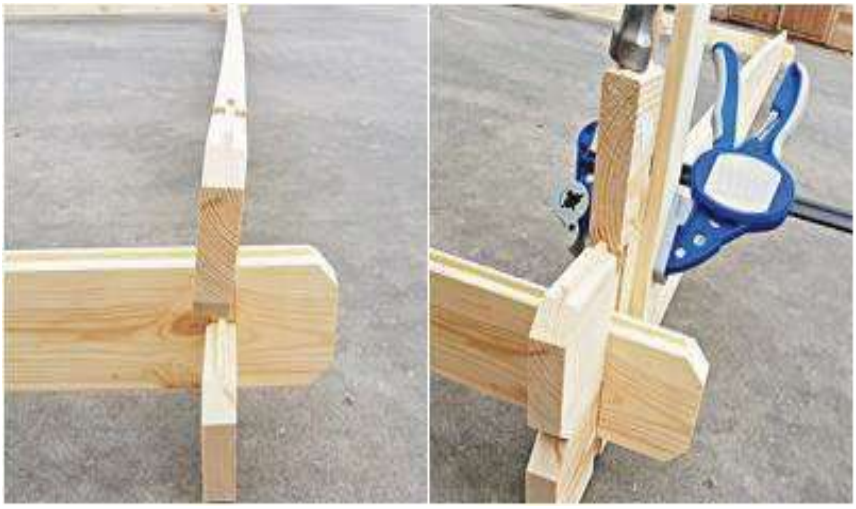

Déformation

Un changement des conditions climatiques ou un stockage inadapté peuvent entraîner des déformations de planches : des torsions et des courbures. Ceci est facilement corrigé au moment du montage à l'aide de pinces et de sangles de serrage.

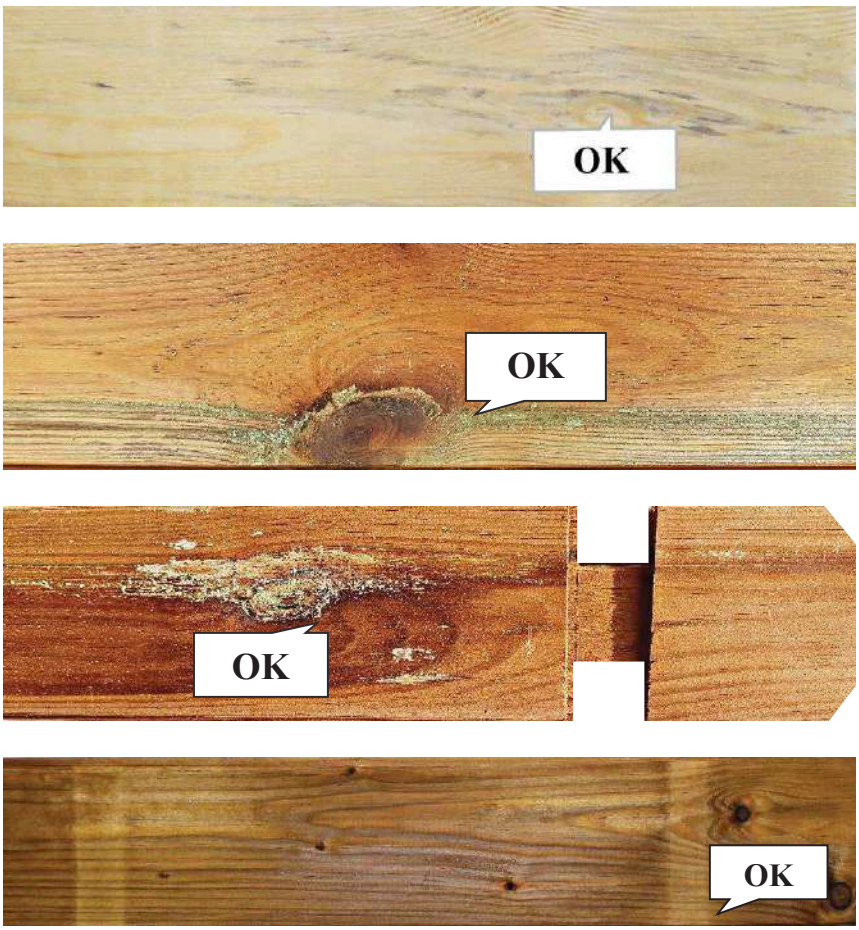

Changement de couleur

Diverses variations de couleur sont autorisées pour le bois imprégné. Ceci n'affecte pas la durabilité et la performance du bois.

Tolérance sur les dimensions

Le changement autorisé de dimensions du bois est de +/- 3 %, en fonction des conditions d'exploitation.

Il est important de souligner que les défauts mineurs qui ne changent pas la fonctionnalité du produit et les défauts qui sont sur le côté non visible après le montage et qui n'affectent pas l'exploitation habituelle du produit, sont autorisés.



Recommandations

Il est recommandé d'installer une ventilation dans le chalet. L'assemblage du chalet nécessite une connaissance minimale de l'assemblage des constructions en bois, à défaut il est conseillé de s'adresser à un professionnel.